Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eric Toriel nommé secrétaire général adjoint du DSAS

Le Conseil d'Etat a nommé Eric Toriel, 50 ans, actuel directeur des institutions psychiatriques des Hospices cantonaux, au poste de secrétaire général adjoint du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Cette nomination s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'état-major du DSAS, notamment dans le domaine social et médico-social.

Titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne, le nouveau secrétaire général adjoint assistera le chef du DSAS dans l'analyse et le suivi des dossiers touchant au domaine social et médico-social, à la santé mentale et aux dépendances. Il contribuera également au développement des tâches managériales du département, notamment en termes de planification et de gestion par projet. M. Toriel conservera par ailleurs la fonction de secrétaire de la Commission de prévention et de lutte contre la toxicomanie, fonction qu'il occupe depuis la création de la commission en 1995.

Les nouvelles responsabilités de M. Toriel correspondent aux trois types de compétences qu'il a développées au cours de sa carrière :

- dans le domaine social, en tant que secrétaire de l'autorité de tutelle de la Ville de Bienne, de 1978 à 1986;

- en matière de contrôle de gestion et de management de projets, auprès du Département fédéral des finances, à Berne, de 1986 à 1992;

- dans le domaine de la santé mentale, en tant que directeur des institutions psychiatriques des Hospices cantonaux, depuis 1992.

Dans cette dernière fonction, Eric Toriel a surtout contribué au renforcement des relations entre la médecine somatique et la médecine psychiatrique, à travers l'essor de nombreuses activités de liaison; à la modernisation des infrastructures de soins,

principalement à Cery et à Yverdon-les-Bains; au développement des prestations pour les patients les plus précarisés: les adolescents, les toxicomanes et les détenus.

En raison de la réorganisation de la structure et de la direction des Hospices cantonaux, actuellement en cours, le poste de directeur des institutions psychiatriques, occupé jusqu'ici par M. Toriel, ne sera pas repourvu.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 octobre 2002

Bernard Decrauzat, Secrétaire général du DSAS, 021 316 50 02